

Le Guide

DUPLICATA CARTE GRISE
PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION



Besoin d'aide pour obtenir le duplicata de
votre carte grise?

↓ On vous explique tout ↓

- 1 Liste des documents obligatoires
- 2 Aide à la préparation des documents
- 3 La démarche étape par étape
- 4 Où réaliser mes démarches ?



DOCUMENTS À FOURNIR

DUPLICATA CARTE GRISE

DOCUMENTS	PARTICULIER	ENTREPRISE	ASSOCIATION
Mandat d'immatriculation CERFA 13757*03	✓	✓	✓
Demande de Certificat d'Immatriculation d'un véhicule CERFA 13750*07	✓	✓	✓
Déclaration de perte/vol CERFA 13753*04	✓	✓	✓
Attestation d'assurance	✓	✓	✓
Procès verbal de contrôle technique	✓	✓	✓
Pièce d'identité recto/verso	✓	✓	✓
Justificatif de domicile (de moins de 6 mois)	✓	✗	✗
Permis de conduire recto/verso	✓	✗	✗
Extrait Kbis / fiche INSEE (de moins de 2 ans)	✗	✓	✓
Justificatif de nomination du signataire	✗	✗	✓
Si votre carte grise est volée -> transmettre le procès verbal de vol / si votre véhicule est aussi volé -> transmettre en complément le procès verbal de restitution du véhicule	✓	✓	✓
Si votre carte grise est détériorée transmettre la copie de la carte grise recto/verso	✓	✓	✓

i CAS PARTICULIERS

Vous êtes hébergé ? Complétez vos documents avec une attestation d'hébergement signée et la pièce d'identité de l'hébergeur

Vous mandatez un proche pour effectuer votre démarche ? Complétez vos documents avec une délégation de pouvoir signée et la pièce d'identité de la personne effectuant la démarche

Vous êtes mineur ? Complétez vos documents avec une autorisation parentale signée et la pièce d'identité de vos représentants légaux

AIDE À LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS

LE MANDAT

Cerfa 13757*03 - Il donne pouvoir à notre société pour effectuer votre demande de Duplicata. Il doit être complété et signé par le titulaire de la carte grise

LA DÉCLARATION DE PERTE/VOL

Cerfa 13753*04 - elle doit être complétée et signée par le titulaire de la carte grise (si la carte grise est détériorée ne cocher aucune case (perte/vol) et renseigner DETERIOREE dans la case "circonstances"

DOCUMENTS ACCEPTÉS PAR L'ADMINISTRATION

PIÈCE D'IDENTITÉ	Carte Nationale d'Identité RECTO/VERSO en cours de validité (prolongation des 5 ans acceptée) OU Passeport (page complète avec signature) OU Permis de conduire au nouveau format RECTO/VERSO
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	Facture de moins de 6 mois (gaz, électricité, eau, internet, téléphone mobile ou fixe, quittance de loyer ou attestation de responsabilité civile) OU Avis d'imposition, taxe d'habitation de moins d'un an
PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Si le véhicule y est soumis, en cours de validité ou de moins de 2 mois s'il s'agit d'une contre-visite
JUSTIFICATIF D'ASSURANCE	En cours de validité, carte verte et vignette acceptée

Les étapes clés de votre démarche



1

PRÉPARATION ET TRANSMISSION DU DOSSIER

Préparez et envoyez vos justificatifs simplement via votre mobile, tablette ou ordinateur. Bénéficiez d'une aide au remplissage de vos Cerfas et d'un outil pour signer vos documents PDF.

2

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DU DOSSIER

Nos équipes vérifient les justificatifs transmis et vous envoient des instructions claires si l'un des documents n'est pas conforme.

3

ENREGISTREMENT DE VOTRE DEMANDE

Nous enregistrons, archivons et confirmons la bonne exécution de votre démarche. S'il est impossible de finaliser votre démarche vous recevrez un mail explicatif avec les éventuelles solutions qui s'offrent à vous.

OÙ EFFECTUER MA DÉMARCHE CARTE GRISE ?

Vous souhaitez obtenir le duplicata de votre carte grise?

En cas de **carte grise perdue, volée ou abîmée**, il existe une procédure qui vous permet de demander un **duplicata**. Il ne s'agit pas d'une nouvelle carte grise mais d'une reproduction à l'identique du certificat d'immatriculation d'origine.

Vous devez être le propriétaire de la carte grise pour demander son duplicata. La procédure peut s'effectuer totalement en ligne notamment grâce à l'aide d'un professionnel comme Portail Carte Grise.

www.portail-cartegrise.fr

POUR TOUTES VOS AUTRES DÉMARCHES

- Changement de propriétaire
- Changement d'adresse
- Demande d'Historique de véhicule
- Demande de Certificat de non-gage
- Modification suite à décès, succession ou héritage
- Mise à jour suite à mariage, divorce ou veuvage
- Déclaration de cession
- Autres services



www.portail-cartegrise.fr

Service indépendant de l'Administration. Possibilité d'effectuer vos démarches sans frais supplémentaires sur ants.gouv.fr

www.portail-cartegrise.fr
Service d'immatriculation de véhicules